



France Heringer  
Directrice Orange Grand Sud Est  
St Mauront Bat A  
93 rue Felix Pyat  
13003 Marseille

CFE-CGC Orange  
Mme Annie Martin, Secrétaire Nationale Immobilier  
M Patrice Seurin, Délégué Syndical Central  
10/12 rue St Amand  
75015 Paris

Tour Sky 56  
18, rue Général Mouton Duvernet  
CS 33857  
69487 Lyon Cedex 3

Lyon, le 13 septembre 2021

Votre référence : PS/FXB/20210824

Objet : Réponse à votre courrier du 24 août relatif au projet immobilier Marseille Newdelec

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 24 août 2021 adressé à Messieurs Pellissier et Guérin concernant le projet immobilier Marseille Newdelec, je vous prie de trouver ci-après les éléments de réponse.

Ce dossier a été présenté au CSE de la DO GSE, réuni le 1er septembre 2021, dans le point 4 de l'ordre du jour intitulé : « Information-Consultation sur l'opportunité de lancer le projet immobilier modifié sur Marseille : recueil d'avis ». Les échanges, très riches en séance, ont permis d'aborder en détails les questions des élus. Le dossier sera à nouveau présenté aux membres du CSE DO GSE au mois d'octobre pour le recueil d'avis. Le projet sera également présenté dans les CSE des autres établissements distincts concernés.

Pour rappel, les réflexions sur le schéma directeur immobilier de Marseille ont démarré en 2014 avec des passages successifs en CE DOSE puis CSE DO GSE sur le Schéma Directeur Immobilier Territorial ou sur les différents projets le composant.

Le projet présenté en 2014 prévoyait d'installer progressivement 100% des effectifs de Marseille sur le site cible de Marseille Saint Mauront (horizon 2025).

En 2017, un nouveau scénario d'implantation a été présenté, visant une implantation sur 2 sites, Marseille Nedelec et Marseille Saint Mauront. Un avis a été rendu par le CE DOSE en février 2018.

En décembre 2020, compte tenu des nouveaux modes de travail (croissance du télétravail notamment) et de la projection actualisée des effectifs en 2024, nous avons été amenés à réévaluer les hypothèses, et établir un nouveau scénario de regroupement sur un site unique à Marseille.

Les études menées ont confirmé l'opportunité d'un regroupement sur le site majeur de Marseille Saint Mauront avec 2 sites périphériques permettant les prises de service des techniciens : c'est ce projet qui a été présenté en CSE le 1er septembre dernier.



Le dialogue avec les représentants du personnel n'a jamais cessé durant ces différentes périodes et à chaque étape de nos réflexions.

Le site de Saint Mauront regroupe d'ores et déjà 700 salariés. Localisé à trois stations en métro de la gare Saint Charles et doté d'un parking de grande capacité, il présente des atouts majeurs pour faciliter l'accès de nos salariés.

Il est d'ailleurs important de souligner qu'en 2021, les 2/3 des salariés travaillent déjà dans des arrondissements de l'hyper centre (Saint Mauront et la Tour La Marseillaise).

Des services développés sur ce site, l'espace DISU et le cabinet médical récemment rénovés, bénéficieraient également aux salariés installés sur Marseille Saint Mauront.

Enfin, la capacité en surface disponible sur le site de Marseille Saint Mauront nous donnerait l'opportunité d'intégrer sur ce site, dans une deuxième phase, d'autres services, filiales d'OBS ou autres activités nouvelles. Le projet de 2017 ne permettait pas cette éventualité car il ne prévoyait pas de rénovation de l'ensemble du site de Saint Mauront tandis que l'espace apporté par le site de Newdelec permettait d'accueillir uniquement une partie des effectifs de Marseille hors filiales.

Considérant tous ces éléments, le choix de l'entreprise s'est porté sur le site historique de Marseille Saint Mauront dont Orange est propriétaire.

La solution d'un site unique à Saint Mauront répondrait particulièrement à un enjeu de transversalité, de partage et d'équité entre tous les métiers du bassin d'emploi. Le projet permettrait notamment un équilibre entre pratiques collectives et individuelles avec un volet site de corpoworking en réponse aux besoins qui émergeraient.

L'aggravation du temps de trajet serait étudiée avec le plus grand soin. Si l'impact évalué à ce stade est théoriquement faible, les situations individuelles seront examinées en fonction du vécu réel de chacun. Les mesures de télétravail en site distant pourraient être aussi envisagées dans le cadre de cette instruction.

L'accompagnement et la communication managers et salariés sont prévus tout au long du projet (comité opérationnel, BP RH et AMO), en s'appuyant sur un comité de suivi, prévu dans la gouvernance.

Notre stratégie immobilière est conduite en poursuivant l'équilibre entre l'amélioration des conditions de travail, l'optimisation de notre empreinte immobilière et l'intérêt financier du projet. Le projet ainsi décrit s'est attaché à prendre en compte cette stratégie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

France Heringer  
Directrice Orange Grand Sud Est